

Agility 2017

Mode d'emploi

Ce document n'a pas valeur de règlement. C'est un résumé succinct des différentes mesures validées par la SCC et qui entreront en vigueur le 1er janvier 2017.

Les documents officiels à consulter sont :

- Règlement du Grand Prix de France d'agility 2017
- Cahier des charges pour l'organisation d'un concours d'agility
- Compte rendu de la réunion CNEAC des 25-27 mars 2016

Il est à noter que le règlement FCI d'agility sera modifié et mis en vigueur au 1er janvier 2018. Un nouveau règlement français d'agility sera donc lui aussi mis en application au 1er janvier 2018. Il sera écrit au plus proche du nouveau règlement FCI en gardant quelques spécificités françaises comme les catégories pour les chiens.

Le règlement du Championnat de France évoluera (légèrement) aussi – une proposition dans ce sens sera soumise à une prochaine réunion de la CNEAC.

Sept points importants à retenir (à compter du 1er janvier 2017) :

1. Chaque chien sans distinction a un « grade » (de 1 à 3).
2. Tous les chiens sans distinction peuvent participer à toutes les épreuves suivant leur grade.
3. Les concours dits classiques sont à trois ou à quatre passages pour chaque chien.
4. Toutes les épreuves d'un concours classique à trois passages permettent d'obtenir des qualificatifs (voir règlement du GPF). Pour un concours à quatre passages, la quatrième épreuve est un Open, ouverte à tous mais ne permet pas d'obtenir de qualificatif.
5. La finale du Grand Prix de France est à *deux niveaux* sur le même week-end (finale chiens grade 1 et 2, finale chiens grade 3). Une super-finale a lieu en clôture du week-end, réunissant les meilleurs chiens des deux niveaux.
6. L'esprit du Championnat de France (réservé aux chiens LO*) ainsi que l'esprit du trophée par Equipes restent inchangés.
7. Détermination des TPS et TPM selon les épreuves (voir tableau plus bas).

Mesure transitoire pour 2017 : les chiens non-LO sont répartis dans les trois grades de la façon suivante :

- *Tous les chiens non-LO ayant obtenu 3 excellents sans fautes, avec un conducteur senior, sur des épreuves Open ou Open+ en 2016 sont affectés a priori au grade 2.*
- *Pour tout chien non-LO ayant obtenu 3 excellents sans fautes sur des épreuves Open en 2016,, on peut demander une affectation au grade 3.*
- *Tous les autres chiens non-LO sont affectés au grade 1.*

* Chien LO : chien inscrit à un Livre d'Origines (si le livre est Français, on écrit chien LOF).

Les épreuves d'un concours

Dans les concours classiques (cf. cahier des charges de l'organisation d'un concours d'agility), les épreuves suivantes seront proposées :

- **AGILITY 1** (niveau de difficulté inchangé)
- **AGILITY 2** (niveau de difficulté inchangé)
- **AGILITY 3** (niveau de difficulté inchangé)
- **AGILITY STANDARD** (même niveau de difficulté que l'AGILITY 2)
- **AGILITY MASTER** (même niveau de difficulté que l'AGILITY 3)
- **JUMPING STANDARD** (même niveau de difficulté que l'AGILITY 2)
- **JUMPING MASTER** (même niveau de difficulté que l'AGILITY 3)
- **AGILITY OPEN** (épreuve ouverte à tous les chiens, même niveau de difficulté que l'AGILITY 2). Cette épreuve se rencontre dans les concours dits à « quatre passages »

Dans certains types de concours, il pourra être proposé :

- **AGILITY DÉBUTANTS** (même niveau de difficulté que l'AGILITY 1)
- **JUMPING DÉBUTANTS** (même niveau de difficulté que l'AGILITY 1)

Des consignes sur ce que l'on entend par « niveau d'épreuve » seront données au prochain séminaire des juges.

Détermination des TPS et des TPM

Épreuves		Détermination du TPS	Détermination du TPM
Épreuves de concours	Agility 3, Agility Master, Jumping Master	Moyenne des temps des 3 chiens les mieux classés + 15%. Si moins de 3 chiens sont classés, on prend la moyenne des temps des chiens classés.	1,5 x TPS
	Autres épreuves	Au libre choix du juge	1,5 x TPS
Sélectif GPF	Épreuves Master	Moyenne des temps des 3 chiens les mieux classés + 15 %. Si moins de 3 chiens sont classés, on prend la moyenne des temps des chiens classés.	2 x TPS
	Épreuves Standard, Junior et Handi	Au libre choix du juge	2 x TPS
Finale GPF	Épreuves Master	Temps du chien le mieux classé + 15 %.	2 x TPS
	Épreuves Standard, Junior et Handi	Moyenne des temps des 3 chiens les mieux classés + 20 %. Si moins de 3 chiens sont classés, on prend la moyenne des temps des chiens classés.	2 x TPS
Super-finale GPF		Temps du chien le mieux classé + 15 %	2 x TPS

Je veux faire de l'agility en concours

Je demande une licence CNEAC par l'intermédiaire de mon club si ce n'est déjà fait.

Mon chien est prêt pour démarrer les concours d'agility. En tant que licencié, je vais alors appartenir soit à la classe senior, soit à la classe junior, soit à la classe handi :

- La classe SENIOR est ouverte aux conducteurs de plus de 12 ans titulaires d'une licence CNEAC (en sachant que les jeunes conducteurs âgés de 12 ou 13 ans peuvent choisir de rejoindre soit la classe junior, soit la classe senior — voir le règlement des jeunes conducteurs)
- La classe JUNIOR est ouverte aux conducteurs titulaires d'une licence CNEAC, âgés de moins de 14 ans (les conducteurs âgés de 12 ou 13 ans peuvent choisir de rejoindre soit la classe junior, soit la classe senior).
- La classe HANDI est ouverte aux conducteurs titulaires d'une licence handi de la CNEAC (senior ou junior) (des justificatifs sont à fournir).

Je suis en classe SENIOR - mon chien est en grade 1

L'accès au grade 1 se fait sur demande et avec la justification de la réussite par le chien, avec un conducteur senior, du CAESC et du Pass Agility.

Lors d'un concours, j'ai accès aux épreuves suivantes :

- AGILITY 1
- AGILITY STANDARD
- JUMPING STANDARD
- OPEN (si cette épreuve est proposée)

Quand mon chien est en grade 1, je peux, sous réserve d'obtention des qualificatifs demandés, participer aux sélectifs du Grand Prix de France (en STANDARD) et du Trophée par Équipes qui me mèneront peut-être avec mon chien à la finale.

Que mon chien soit LO ou non, si j'obtiens avec mon chien 3 excellents sans faute sous 2 juges différents dans des épreuves d'Agility 1, mon chien passe en grade 2. Si mon chien est LO, il détient alors le *brevet international d'agility*.

Je dois alors demander au président de mon club de modifier le grade du chien (rubrique : modification du chien), ce passage du grade 1 au grade 2 n'étant pas automatique sur PROGESCO.

Je suis en classe SENIOR - mon chien est en grade 2

Lors d'un concours, j'ai accès aux épreuves suivantes :

- AGILITY 2
- AGILITY STANDARD
- JUMPING STANDARD
- OPEN (si cette épreuve est proposée)

Remarque : Pendant la période du 1/1/2017 au 1/5/2018, je peux choisir de participer aux deux épreuves AGILITY MASTER et JUMPING MASTER, au lieu des deux épreuves STANDARD, **mais cette participation ne me rapportera aucun qualificatif.**

Quand mon chien est en grade 2, je peux, sous réserve d'obtention des qualificatifs demandés, participer aux sélectifs du Grand Prix de France (en STANDARD) et du Trophée par Équipes qui me mèneront peut-être avec mon chien à la finale.

De plus, si mon chien est LO, je peux, sous réserve d'obtention des qualificatifs demandés, participer au Championnat Territorial qui me mènera peut-être avec mon chien à la finale du Championnat de France en 2e degré.

Je suis en classe SENIOR - mon chien est en grade 3

L'accès au grade 3 se fait sur demande et avec la justification de l'obtention dans les 12 mois précédant la demande :

- de 3 qualificatifs excellent sans faute dans des épreuves Agility 2, avec un conducteur senior, sous 2 juges différents, et un classement dans les 3 premiers ou les premiers 20 % (arrondi à l'entier supérieur¹) ;
- et de 2 qualificatifs excellent sans faute dans des épreuves Jumping Standard, avec un conducteur senior, sous 2 juges différents, et un classement dans les 3 premiers ou les premiers 20 % (arrondi à l'entier supérieur¹).

Le tableau suivant précise les rangs qualifiants pour le grade 3 selon le nombre de participants à l'épreuve.

Nombre de participants	Rangs qualifiants (avec un excellent sans faute)
entre 1 et 15	du 1 ^{er} au 3 ^e
entre 16 et 20	du 1 ^{er} au 4 ^e
entre 21 et 25	du 1 ^{er} au 5 ^e
entre 26 et 30	du 1 ^{er} au 6 ^e
entre 31 et 35	du 1 ^{er} au 7 ^e
entre 36 et 40	du 1 ^{er} au 8 ^e
entre 41 et 45	du 1 ^{er} au 9 ^e
entre 46 et 50	du 1 ^{er} au 10 ^e
...	...

Lors d'un concours, j'ai accès aux épreuves suivantes :

- AGILITY 3
- AGILITY MASTER
- JUMPING MASTER
- OPEN (si cette épreuve est proposée)

Quand mon chien est en grade 3, je peux, sous réserve d'obtention des qualificatifs demandés, participer aux sélectifs du Grand Prix de France (en MASTER) et du Trophée par équipes qui me mèneront peut-être avec mon chien à la finale.

De plus, si mon chien est LO, je peux, sous réserve d'obtention des qualificatifs demandés, participer au Championnat Territorial qui me mènera peut-être avec mon chien à la finale du Championnat de France en 3e degré.

Pour ma première participation aux sélectifs en grade 3, je pourrai présenter un certain nombre de qualificatifs obtenus en grade 2.

Si pour des raisons personnelles, je souhaite que mon chien revienne en grade 2, je peux faire la demande par l'intermédiaire de mon club. Je garde a priori le bénéfice de mes qualificatifs dans le respect des règlements des sélectifs. Mais attention, si je souhaite remettre à nouveau mon chien en grade 3, je dois de nouveau présenter les qualificatifs demandés, obtenus dans les 12 mois précédant la nouvelle demande. Par ailleurs, je n'aurai plus le droit de présenter des qualificatifs obtenus en grade 2 pour participer aux sélectifs en grade 3.

¹ Voir le règlement du Grand Prix de France.

Je suis en classe JUNIOR – mon chien et moi sommes en grade 1

ATTENTION : Un jeune conducteur ne peut présenter au maximum que 2 chiens sur un même concours, et cela à condition que ces chiens soient dans des catégories différentes.

Mon chien a obtenu le CAESC : il l'a passé avec moi ou bien avec un conducteur senior. Mais c'est avec moi que mon chien a passé le PASS AGILITY, et cela même s'il l'a déjà obtenu avec un autre conducteur.

Lors d'un concours, j'ai accès aux épreuves suivantes et mon classement sera spécifique aux jeunes conducteurs :

- AGILITY 1
- AGILITY STANDARD
- JUMPING STANDARD
- OPEN (si cette épreuve est proposée)

Quand mon chien est en grade 1, je peux, sous réserve d'obtention des qualificatifs demandés, participer aux sélectifs du Grand Prix de France en tant que jeune conducteur.

Je peux participer au Trophée par Équipes : une classe jeune conducteur est prévue à cette manifestation nationale, ainsi que la possibilité de participer à des équipes mixtes en classe senior.

Que mon chien soit LO ou non, si j'obtiens avec mon chien 3 excellents sans faute sous 2 juges différents dans des épreuves d'Agility 1, mon chien et moi, nous passons en grade 2. Nous détenons alors le *Brevet d'Agility Jeune Conducteur*. Ce brevet n'est valable que pour moi et mon chien.

Je dois alors demander au président de mon club de modifier le grade du chien (rubrique : modification du chien), ce passage du grade 1 au grade 2 n'étant pas automatique sur PROGESCO.

Je suis en classe JUNIOR – mon chien et moi sommes en grade 2

J'ai donc obtenu mon brevet Jeune Conducteur. Lors de mon passage en classe senior, je pourrai obtenir directement le Brevet International d'Agility pour mon chien sur présentation de mon Brevet Jeune Conducteur, et ce, uniquement dans le cas où ce chien est LO. Je peux ainsi demander directement une licence 2ème degré et accéder aux épreuves de 2ème degré avec ce chien.

De plus, tous les qualificatifs que j'ai obtenus avec mon chien en classe Junior sont transformés en qualificatifs attribués au chien. ATTENTION : ceci est applicable à la seule condition que le chien ait été conduit uniquement par le jeune en classe junior (pas de senior conduisant ce chien pendant cette période).

Lors d'un concours, j'ai accès aux épreuves suivantes et mon classement sera spécifique aux jeunes conducteurs :

- AGILITY 2
- AGILITY STANDARD
- JUMPING STANDARD
- OPEN (si cette épreuve est proposée)

Quand mon chien est en grade 2, je peux, sous réserve d'obtention des qualificatifs demandés, participer aux sélectifs du Grand Prix de France en tant que jeune conducteur.

Toujours sous réserve des qualificatifs demandés, je peux aussi, que mon chien soit LO ou non, participer au Championnat de France des jeunes conducteurs, ainsi qu'au Championnat Territorial.

Je peux participer au Trophée par Équipes : une classe jeune conducteur est prévue à cette manifestation nationale, ainsi que la possibilité de participer à des équipes mixtes en classe senior.

Je suis en classe HANDI

Cinq classes ont été définies suivant mon handicap.

Classe	Définition
1	Handicap nécessitant l'utilisation d'un véhicule à moteur (fauteuil roulant électrique, scooter, traction avec batterie...).
2	Handicap nécessitant l'utilisation d'un véhicule manuel (fauteuil roulant manuel).
3	Handicap entraînant de forts troubles de la mobilité (déplacement très lent, inférieur à 2 m/s) et pouvant nécessiter l'utilisation d'une assistance matérielle (cane, béquilles, déambulateur...).
4	Handicap entraînant des troubles de la mobilité (déplacement du conducteur supérieur à 2 m/s) avec ou sans nécessité d'utiliser un matériel technique.
5	Handicap n'entraînant pas de difficultés motrices (troubles visuels, auditifs...) mais pouvant nécessiter un repère sur le chien (sonore ou visuel).

Mon chien et moi, nous serons en grade 1 ou bien en grade 2, et ce, aux mêmes conditions que les seniors, si je suis senior handi, ou bien que pour les jeunes conducteurs, si je suis jeune conducteur handi.

IMPORTANT : en classe handi, comme pour la classe junior, le grade appartient non pas au chien mais au binôme conducteur+chien.

Lors d'un concours, j'ai accès aux épreuves suivantes et mon classement sera spécifique aux handis.

- AGILITY 1 ou bien AGILITY 2 (suivant le grade)
- AGILITY STANDARD
- JUMPING STANDARD
- OPEN (si cette épreuve est proposée)

Par ailleurs, j'ai accès aux mêmes sélectifs et finales que les seniors en qualité de handi ; sans critères de participation.

Pour concourir en grade 2 le conducteur doit obligatoirement demander au président de son club de modifier le grade du chien (ESPACE LICENCES S.C.C - rubrique : modification du chien).

Lorsqu'un handi concourt avec un chien donné, il reste possible qu'un autre senior prenne une licence conducteur pour ce même chien. Toutefois, les résultats du handi appartenant au binôme handi+chien, le partage des épreuves sur un même concours entre le handi et le senior ayant la licence conducteur n'est pas possible.

En résumé

Selon sa classe, un binôme conducteur+chien a accès aux épreuves selon le tableau suivant :

Epreuves	Senior 1	Senior 2	Senior 3	Junior 1	Junior 2	Handi 1	Handi 2
Agility 1	X			X		X	
Agility 2		X			X		X
Agility 3			X				
Agility Standard	X	X		X	X	X	X
Jumping Standard	X	X		X	X	X	X
Agility Master		X (*)	X				
Jumping Master		X (*)	X				

(*) **Période d'évaluation*** : du 1/1/2017 au 1/5/2018 Pendant cette période d'évaluation, le licencié senior en grade 2 pourra participer aux deux épreuves AGILITY MASTER ET JUMPING MASTER, au lieu des deux épreuves STANDARD, mais cette participation ne lui rapportera aucun qualificatif.